



**COMMUNE DE LORIGNÉ**  
**COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU MERCREDI 28 NOVEMBRE 2018 à 20 HEURES**

**Présents :** Laëtitia COURTIoux. Michel POUPARD. Stéphane CORNUAUD. Isabelle MACAUD. Philippe GAILLARD. Julien VIDARD.

**Absents excusés:** Margaret JOYCE (pouvoir donné à Laëtitia Courtioux). Laurent BONNIN. Dominique BERNARD (pouvoir donné à Michel Poupard).

**Absente non excusée :** Mauricette BERNARD

**Secrétaire de séance :** Isabelle MACAUD

**Décisions du Conseil Municipal :**

**1° Vente de matériel :**

En raison de l'achat d'une nouvelle élagueuse, l'ancien matériel a été vendu pour 7900 € à l'EARL Gautier de Soudan (79800).

**2° Délibérations pour la Communauté de Communes Mellois en Poitou :**

Le rapport de la CLECT est approuvé à l'unanimité.

Le pacte financier et fiscal est approuvé à l'unanimité.

Les statuts proposés de la CDC sont refusés à l'unanimité.

Le transfert de la compétence « contribution au SDIS » est approuvé à l'unanimité.

Le transfert de la gendarmerie de Chef Boutonne à la CDC est refusé à l'unanimité.

La modification et le transfert de compétence concernant la politique du logement social sont refusés à l'unanimité.

La modification de la compétence obligatoire concernant l'urbanisme est approuvé à l'unanimité.

**3° Contrat d'assurance du personnel avec le Centre de Gestion :**

Le Conseil Municipal donne pouvoir au Centre de Gestion pour souscrire pour le compte de la commune des contrats d'assurance concernant le personnel communal et les risques statutaires.

**4° Salle de classe :**

Le conseil décide de mettre à disposition l'ancienne salle de classe pour Mme Caron Marie Isabelle pour un atelier de cartonnage, suite au départ de Mme Angélique Pelletier, avec les mêmes conditions financières (100 € par mois).

**5° Action sociale :**

Le Conseil décide de reconduire les « tickets repas » pour les personnes de plus de 75 ans, pour l'année 2019, dans les mêmes conditions que précédemment.

**Questions diverses :**

- Il est attribué le numéro de voirie 3 bis, rue du Chaleuil, à Fief Richard, pour Mme Kramer Heike nouvellement domiciliée dans la commune.
- Les vœux du Maire sont prévus le samedi 19 janvier 2019 à 11h00 à la salle associative.

Fait à Lorigné, le 05 décembre 2018

Laëtitia Courtioux, Maire de Lorigné.

